

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

1. Caractéristique du produit, du mélange, de la société

Données relatives au produit

Nom commercial : VITA ADIVA M-PRIME

Utilisation de la préparation : Produit dentaire

Fabricant/Fournisseur :

Harvard Dental International GmbH,

Margaretenstraße 2-4,

15366 Hoppegarten, Germany

info@harvard-dental-international.de

Service chargé des renseignements :

+ 49 (0) 30 99 28 978-0 (Quality Management)

2. Dangers possibles

Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) no 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 liquide et vapeurs très inflammables

Irritations des yeux. 2 ; H319 cause des irritations graves des yeux

STOT SE 3 H336 peut provoquer somnolence ou vertiges

Mises en garde particulières pour l'homme et l'environnement

Le produit est soumis à une obligation d'étiquetage selon la méthode de calcul de la dernière version en vigueur de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE".

Éléments d'étiquetage :

classification selon le règlement (CE) 1272/2008

Pictogrammes de mise en garde



Terme d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 liquide et vapeurs très inflammables

H319 cause des irritations graves des yeux

H336 peut provoquer somnolence ou vertiges

Consignes de sécurité

P210 tenir à l'écart de la chaleur/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P233 maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement pendant quelques minutes

avec de l'eau. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer.

Étiquetage selon les directives CEE

Les dispositifs médicaux au sens de la directive 93/42/CEE destinés au consommateur final et utilisés de manière invasive ou entrant en contact physique sont exclus de l'obligation d'étiquetage conformément à l'ordonnance (CE) no 1272/2008 (CLP/GHS).

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

<p>Autres dangers Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT : non applicable vPvB : non applicable</p>
<p>3. Composition/Données relatives aux composants Caractéristiques chimiques : Description : préparation à base d'acétone. Substances dangereuses : CAS 67-64-1(EINECS : 200-662-2) Acétone GHS02, GHS07, H225, H319, H336</p>
<p>4. Mesures de premier secours : Indications générales : appeler un médecin si des symptômes ayant potentiellement été causés par le produit apparaissent en cas de contact avec la peau : nettoyer avec beaucoup d'eau et du savon en cas d'inhalation : emmener la victime respirer à l'air libre. En cas de malaise, consulter un médecin en cas de contact avec les yeux : nettoyer avec beaucoup d'eau et consulter un médecin En cas d'ingestion : attention risque d'aspiration. Libérer les voies respiratoires. Consulter immédiatement un médecin</p>
<p>5. Mesures de lutte anti-incendie Agent extincteur approprié : CO₂, eau pulvérisée, mousse, poudre. Aucune restriction en cas d'incendie environnant Équipement de protection spécifique : vêtements de protection appropriés et appareil de protection respiratoire autonome</p>
<p>6. Mesures à prendre en cas d'émission involontaire Mesures de précautions liées aux personnes : ne pas respirer les émanations ou aérosols. Veiller à une aération suffisante dans les pièces fermées Mesures de protection de l'environnement : ne pas évacuer dans les canalisations/nappes phréatiques Procédure de nettoyage/d'absorption : éponger à l'aide d'absorbant puis nettoyer à l'eau. Veiller à une aération suffisante. Indications complémentaires : -</p>
<p>7. Manutention et stockage Manutention : ne peut être utilisé que par des dentistes ou des laboratoires dentaires ou à la demande de ces derniers. Indication pour une manipulation sûre : aucune en cas de stockage et de manipulation conformes Prévention des incendies et des explosions : maintenir à l'écart d'une source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques Stockage : entreposer au sec et dans un endroit fermé hermétiquement (< 25 °). Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : aucune exigence particulière Indications relatives au stockage groupé : ne pas entreposer avec des denrées alimentaires. Autres indications relatives aux conditions de stockage : aucune Catégorie de stockage : -</p>

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

8. Limite d'exposition et équipement de protection individuelle

Indications complémentaires sur la conception des installations techniques : -

Composants exigeant un contrôle des valeurs limites en relation avec le poste de travail :

No CAS	Désignation de la substance	Type	Valeur	Unité
67-64-1	Acétone	TRGS 900	500 ou 1 200	ml/m ³ (ppm) mg/m ³

Indications complémentaires : le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : respecter les mesures d'hygiène normales

Protection respiratoire : nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Protection des mains : porter des gants. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. En l'absence de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit ne peut être donnée

Protection des yeux : lunettes de protection nécessaires

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect extérieur

Forme :	liquide
Teinte :	incolore
Odeur :	caractéristique
	<u>Valeur/domaine</u> <u>Unité</u> <u>Méthode</u>

Variation d'état

Point/intervalle de fusion :	indéterminée
Point/intervalle d'ébullition :	55°C
Point de flamme :	-20 °C DIN 51794
Autoinflammabilité :	aucune information disponible
Risque d'explosion :	inférieur 2,5 Vol % supérieur 13,0 Vol %
Densité :	environ 0,8 g/cm ³
Pressions de vapeur :	indéterminée
Viscosité :	liquide
Solubilité dans/miscibilité avec :	
L'eau :	soluble
Teneur en solvant :	
Solvants organiques :	acétone

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

chaleur, rayons du soleil. Éviter le contact avec des initiateurs de radicaux libres, des hydroxydes alcalins, des halogènes, des hydrocarbures halogénés et des agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Modifié le : 30/01/2017

Version : 1

Date d'impression : 27/02/2017

11. Données relatives à la toxicologie
<p>Toxicité aiguë : LD₅₀ (oral) rat : 5800 mg/kg</p> <p>Irritation primaire :</p> <p>au contact de la peau : irritant. En cas de contact prolongé ou répété avec la peau, une dermatite (inflammation cutanée) déclenchée par l'effet dégraissant du solvant peut apparaître.</p> <p>au contact des yeux : irritant</p> <p>Indications toxicologiques complémentaires :</p> <p>Des réactions allergiques sont possibles en cas d'exposition permanente au produit. Nos expériences montrent que le produit ne présente aucun risque pour la santé s'il est manipulé de manière conforme en respectant les consignes habituelles d'hygiène.</p>
12. Informations relatives à l'environnement
<p>Indications générales : ne pas évacuer dans les canalisations ou dans les nappes phréatiques.</p> <p>Classe de danger pour les eaux : WGK 1 (autoclassification) : risque faible pour les eaux</p>
13. Indications relatives à la mise en décharge
<p>Produit :</p> <p>Recommandation : peut être incinéré dans une installation adaptée dans le respect des prescriptions locales.</p> <p>Emballages non nettoyés :</p> <p>Recommandation : élimination conforme aux prescriptions des autorités compétentes</p>
14. Prescriptions relatives au transport
<p>Transport terrestre ADR, RID :</p> <p>UN 1090 ACETONE, 3, II</p> <p>Transport maritime code IMDG :</p> <p>UN 1090 ACETONE, 3, II</p> <p>EmS : F-E S-D</p> <p>Transport aérien ICAO-TI/ATA-DGR :</p> <p>UN 1090 ACETONE, 3, II</p> <p>Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme appliquée en Allemagne. Les différences potentielles en vigueur dans les autres pays ne sont pas prises en considération.</p>
15. Prescriptions
<p>Étiquetage selon les directives CE :</p> <p>Le produit est soumis à la directive CE 93/42/CEE pour les dispositifs médicaux.</p> <p>Prescriptions nationales :</p> <p>Classe de danger pour les eaux : WGK 1 (autoclassification) : risque faible pour les eaux</p> <p>Évaluation de la sécurité chimique :</p> <p>Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.</p>
16. Informations diverses :
<p>Modifications par rapport à la version précédente :</p> <p>ajustement selon 1907/2006/CE, Article 31</p> <p>Les informations se basent sur l'état actuel des connaissances et expériences. Les informations de la fiche de données de sécurité ne sont pas des garanties des caractéristiques du produit.</p>